

CONDITIONS

Titre du fonds de dotation

Bourse Douglas-C.-Cryderman

INTRODUCTION

Douglas C. Cryderman, B.Sc., LL.B., P.Eng., a grandi dans le village rural d'Osnabruck Centre (Est de l'Ontario) et a continué d'y porter un intérêt marqué tout au long de sa vie. Il a fréquenté une école publique d'une pièce dans ce village pendant sept ans, une école secondaire complémentaire de deux pièces à Wales pendant quatre ans, et la Cornwall Collegiate and Vocation School pendant un an. Après avoir reçu un B.Sc. en génie chimique de l'Université Queen's et un LL.B. de l'Université d'Ottawa, il a mené une brillante carrière en ingénierie, en droit et en affaires. Il a été ingénieur adjoint pour le service du réseau routier des Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry; conseiller juridique, agent de brevets et agent de marques de commerce pratiquant dans le domaine de la propriété intellectuelle et des technologies au sein de trois grands cabinets d'avocats d'Ottawa et au gouvernement fédéral; et vice-président de la Société canadienne de brevets et d'exploitation Limitée.

OBJECTIF DU FONDS

Attribuer une bourse à une étudiante ou un étudiant inscrit à temps plein dans un programme de premier cycle ou de cycle supérieur à la Faculté de médecine ou à la Faculté de droit, Section de common law.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit :

- avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou de personne réfugiée;
- être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle ou de cycle supérieur à la Faculté de médecine ou à la Faculté de droit, Section de common law de l'Université d'Ottawa;
- faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa;
- résider en Ontario, conformément aux règles du RAFEO, de préférence dans les comtés de South Stormont, de Dundas ou de Glengarry ou dans la ville de Cornwall. S'il est impossible de trouver des personnes candidates résidant dans ces lieux, la bourse sera ouverte à toutes les candidatures de l'Ontario.

Valeur de la bourse : Minimum 2 000 \$

Nombre de bourses : Variable (les années impaires à un étudiant de la Faculté de médecine et les années paires à un étudiant de Common Law)

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle ou cycles supérieurs

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Date limite : 31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

- le Questionnaire financier;
- une preuve de résidence permanente dans le canton de South Stormont, Dundas, Glengarry ou Cornwall, Ontario (si applicable).